

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2004

Attribution de subventions de fonctionnement à diverses associations patrimoniales, pour un montant de 12 800 euros - Fonds d'Intervention du Patrimoine (FIP)

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. DURAND Jean-Dominique

SEANCE DU 25 AVRIL 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 AVRIL 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 AVRIL 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 AVRIL 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 MAI 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme GAY), M. FENECH (pouvoir à M. HAVARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2016/2004 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DIVERSES ASSOCIATIONS PATRIMONIALES, POUR UN MONTANT DE 12 800 EUROS - FONDS D'INTERVENTION DU PATRIMOINE (FIP) (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 mars 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'enveloppe budgétaire Direction des Affaires Culturelles intitulée « Fonds d'Intervention du Patrimoine », d'un montant de 18 000 € en 2016, permet d'allouer des subventions de fonctionnement à diverses associations ou institutions œuvrant et contribuant au rayonnement patrimonial de la ville de Lyon.

Dans ce cadre et au titre de ce premier semestre 2016, je vous propose de soutenir sept associations, sur différents objectifs patrimoniaux pour un montant global de 12 800 €.

1 - DE CONDATE A LYON CONFLUENCE

Créée en 2007, cette association culturelle a pour vocation la diffusion de la connaissance du patrimoine existant de la Presqu'île aux Pentes de la Croix-Rousse, ainsi que sa préservation.

Elle propose des balades historiques et thématiques, des itinéraires-découvertes, des visites guidées et diverses conférences du Moyen-âge au troisième millénaire afin de comprendre l'évolution d'un quartier à l'aide de documents anciens. Elle élabore une base de données photographiques, possède un fonds documentaire et a créé un site internet de plus en plus visité (50 000 visites/an).

Pour 2016, l'Association poursuit ses activités en enrichissant son site internet sur la valorisation de différents patrimoines (historique, fluvial, vivant et naturel) de la Presqu'île. Elle organise en direction des associations, organismes et scolaires des balades découvertes de Lyon et des Pentes de la Croix-Rousse, des journées thématiques sur l'art baroque, sur la mosaïque, ainsi que des conférences sur la mémoire du Rhône, entre légendes et réalités.

Afin de permettre à l'association de poursuivre et d'étendre ses activités patrimoniales contribuant à mettre en valeur notre cité, la Ville de Lyon souhaite soutenir ces actions par une aide financière de 1 800 € sur un budget prévisionnel 2016 de 4 700 €.

Pour l'année 2015, la subvention dont a bénéficié cette association était de 2 000 € selon la délibération n° 2015/1092 du 1^{er} juin 2015.

Subvention proposée : 1 800 €.

2 – HISTORICAL-CITIES.ORG

Créée en 2006, l'Association Vieuxlyon.org, reconnue d'intérêt général dans le domaine de la culture, devenue depuis le 11 décembre 2013 "Historical-Cities.org" a pour objectif de piloter et développer un site de connaissances du patrimoine du Vieux Lyon, en plusieurs langues, associé à une modélisation 3D.

Ce site www.patrimoine-Lyon.org a rencontré un vif succès et est devenu une référence pour la promotion du Vieux Lyon.

Cette réalisation a pris la forme d'un premier site internet, élaboré en 2008 et intitulé www.vieux-lyon.org. Ce site permet au public de se renseigner sur l'histoire, le bâti, le patrimoine, l'architecture, l'offre touristique et les événements dans les quartiers du Vieux Lyon.

A l'occasion du 15^e anniversaire de l'inscription du site de Lyon au Patrimoine de l'Unesco en 2013, un second site intitulé www.patrimoine-lyon.org sur ce secteur Unesco de Lyon a été mis en ligne depuis juin de la même année, avec à ce jour une extension sur les territoires des Pentès de la Croix-Rousse et de la Presqu'île. Il comprend notamment 6 visites guidées sur Smartphones et tablettes en 4 langues (français, anglais, espagnol), dont le chinois dès 2015.

Ce site est devenu une référence pour la promotion du Vieux Lyon. Il reçoit environ 250 visites par jour.

Pour l'année 2016, l'Association va développer la mise à disposition en ligne d'un atlas cartographique numérique grand public des voies et du bâti remarquable sur le secteur UNESCO de Lyon, avec plus de 1 000 fiches et 2 000 photos, accessible sur ordinateur, tablette ou Smartphone. Ceci pour consolider et synthétiser les données descriptives de l'ensemble du bâti et des voies pour une bonne compréhension du territoire UNESCO.

Afin de permettre à l'Association de poursuivre et de mener à bien ses projets, la Ville de Lyon souhaite soutenir ces actions par une aide financière de 1 000 € sur un budget prévisionnel 2016 de 4 700 €.

Pour l'année 2015, la subvention dont a bénéficié cette association était de 2 000 € selon la délibération n° 2015/1092 du 1^{er} juin 2015.

Subvention proposée : 1 000 €.

3 – ORGUE EN JEU

Créée en 2006, l'Association Orgue en Jeu a pour objet de promouvoir la musique d'orgue et de veiller à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine instrumental de la région lyonnaise.

Elle organise chaque année un festival intitulé "Orgue en jeu". Cette manifestation a pour but général de promouvoir l'orgue et son répertoire. C'est

entre 19 et 29 concerts d'orgue soliste, ou d'orgue associé à d'autres formations, en majorité gratuits, qui sont programmés sur 15 à 23 instruments de l'agglomération lyonnaise, pour un auditoire compris entre 2 000 et 2 700 personnes. Des organistes régionaux bénévoles, mais aussi quelques grands noms ont bien voulu prêter leur concours à la réalisation du festival.

Dans le cadre du 10^e Festival d'Orgue en jeu, prévu du samedi 24 septembre 2016 au dimanche 16 octobre 2016, l'Association organise notamment une manifestation de quatre jours (du 7 au 10 octobre 2016) consacrée au grand compositeur du XX^e siècle, Jehan Alain (mort pour la France en 1940) et son époque.

Cette manifestation est destinée au grand public et en direction des musiciens, étudiants et élèves des conservatoires de la Région Rhône-Alpes.

Ce programme de quatre jours comprend une conférence, deux concerts des étudiants du Conservatoire National Supérieur Musique et Danse de Lyon (CNSMD), deux concerts Chœurs et orgue à l'église Saint François de Sales et à l'église Saint Louis de la Guillotière donnés par deux artistes internationaux : Vincent Warnier (Grand Prix de Chartres, organiste à Saint-Etienne-du-Mont et intervenant à France Musique) et Jean-Baptiste Robin (organiste à la Chapelle Royale du Château de Versailles) qui accompagneront deux jeunes chœurs lyonnais (Ensemble IMAGO, chœurs du CNSMD de Lyon) et une master-classe de Jean-Baptiste Robin à destination des étudiants du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon (CRR).

Afin de permettre à cette association, non soutenue jusqu'à présent par la Ville depuis sa création, de mener à bien ce projet exceptionnel, la Ville de Lyon souhaite soutenir ce festival par une aide financière de 3 000 € sur un budget prévisionnel 2016 de 11 450 €.

Pour l'année 2015, cette association n'a bénéficié d'aucune subvention.

Subvention proposée : 3 000 €.

4 – ASSOCIATION DES AMIS DES MUSEES DE LA CIVILISATION GALLO-ROMAINE

Fondée en 1976, cette association a pour but, en liaison avec des conservateurs de l'antiquité gallo-romaine, de faire mieux connaître, tant en France qu'à l'étranger, les collections du musée Gallo Romain de Fournière et l'aider à l'enrichissement de son patrimoine dans un premier temps et plus récemment, celles du musée Gallo-Romain de Saint Romain en Gal, constituant ainsi le parc archéologique du Rhône.

Elle organise des conférences sur des thèmes aussi divers que l'eau, les thermes, la restauration de mosaïques, le vin, les sports et les monnaies afin de mieux comprendre la vie à cette période, des voyages sur des sites français, témoins de cette période (Vaison-la-Romaine, Nîmes, Bibracte, Alésia) et en dehors de France (Pompéi, la Tunisie Romaine ou la Suisse), des découvertes de parcs archéologiques et enrichit la collection des deux musées.

Afin de permettre à l'Association, qui compte 237 adhérents, de poursuivre et d'étendre ses activités de médiation patrimoniale notamment sur Lyon, la Ville souhaite contribuer à hauteur de 1 000 € au titre de son fonctionnement, sur un budget prévisionnel 2016 de 82 265 €.

A titre indicatif, ce budget est principalement composé d'une subvention de l'État (29 800 € obtenus en 2015) dans le cadre d'une fouille programmée en cours à Panossas (Isère).

Subvention proposée : 1 000 €.

Dans le cadre des Journées Nationales d'Archéologie en 2016, l'Association précitée élabore un guide de 8 pages qui sera mis à la disposition de tous les visiteurs au Musée Gallo-Romain de Fourvière ou à la Maison de l'Aqueduc à Beaunant.

Ce guide comprendra un plan du parcours avec commentaires et photos des vestiges. Le public pourra ainsi découvrir au cours d'une randonnée pédestre toute la richesse de cette civilisation romaine sur le territoire lyonnais jusqu'à l'Aqueduc du Gier. L'Association sollicite la Ville de Lyon pour permettre de procéder à un tirage supplémentaire de 250 exemplaires de ce guide.

La Ville de Lyon a souhaité financer cette édition complémentaire par une subvention de fonctionnement de 500 €.

Pour l'année 2015, cette association n'a bénéficié d'aucune subvention.

Subvention proposée : 500 €.

5 – ASSOCIATION DU CARILLON RHONALPIN

La Ville de Lyon possède l'un des plus grands carillons d'Europe qu'il importe de mettre en valeur par des concerts réguliers. Compte tenu de l'importance de cet instrument et de la demande du public, il apparaît opportun de compléter l'animation de ce carillon, actuellement assurée par M. Charles Dairay, Maître Carillonneur officiel de la Ville de Lyon, aux dates suivantes :

- lundi 28 mars à 11h00 ;
- mardi 21 juin à 11h00 ;
- vendredi 22 juillet à 11h00 ;
- lundi 15 août à 11h00 ;
- samedi 17 septembre à 11h00 ;
- jeudi 8 décembre à 11h00.

A ce titre, l'Association du Carillon Rhonalpin, dans le cadre du Festival de Carillon et d'art campanaire en Rhône-Alpes, propose à la Ville de Lyon d'accueillir, comme l'an dernier, plusieurs célèbres carillonneurs, pour une série de quatre concerts supplémentaires aux dates suivantes :

- dimanche 24 juillet à 21h00 : Jan Verheyen, carillonneur d'Ostende (Belgique) ;
- dimanche 31 juillet à 21h00 : Vincent Thevenaz, carillonneur de Genève (Suisse) ;
- dimanche 7 août à 21h00 : Julius Vilnonis, carillonneur de Kaunas (Lituanie) ;
- dimanche 14 août à 21h00 : Malgosia Fiebig, carillonneur de Gdansk (Pologne) et d'Asten (Pays-Bas).

A l'occasion de ces concerts, le public sera admis dans la cour haute de l'hôtel de Ville.

En outre, l'Association propose deux concerts gratuits en l'Église Saint-Pierre-de-Vaise à Lyon 9^e, les dimanches 24 juillet et 14 août à 18h00.

Afin de permettre à l'association de poursuivre ses activités musicales mettant en valeur le patrimoine campanaire lyonnais, la Ville de Lyon souhaite lui apporter une aide financière de 1 200 €, pour un budget prévisionnel 2016 de 1 550 €.

Pour l'année 2015, la subvention dont a bénéficié cette association était de 1 800 € selon la délibération n° 2015/1092 du 1^{er} juin 2015.

Subvention proposée : 1 200 €.

6 – ASSOCIATION DU MUSEE AFRICAIN DE LYON

Le Musée Africain de Lyon trouve son origine en 1861 lorsque le supérieur de la société des Missions Africaines demande à ses missionnaires d'envoyer du continent africain « des objets usuels qui sont en dehors de nos mœurs ». Une collection riche et variée a ainsi été constituée. Installée depuis 1927 dans ses locaux actuels, cette collection constitue désormais le musée Africain de Lyon.

Cette collection propose un témoignage de la vie domestique, sociale et religieuse des peuples d'Afrique de l'Ouest et au-delà, de la richesse de leur civilisation. Elle témoigne de la rencontre positive de civilisations différentes qui peuvent s'enrichir mutuellement.

Créée en 2012, l'Association a pour objet de gérer et administrer le Musée Africain de Lyon, de mettre en valeur et faire connaître par tout moyen approprié la collection relative à l'Art africain, d'organiser l'accueil de tout public au sein du Musée en prenant en compte les attentes spécifiques des différents publics.

A cet égard, elle organise cette année une exposition photographique des femmes d'Afrique subsaharienne intitulée "Femmes d'Afrique. Regards croisés" accompagnée de conférences. Cette exposition met en valeur l'évolution des représentations photographiques principalement de femmes d'Afrique de l'Ouest depuis le début du XX^e siècle. Ces changements reflétant les transformations des sociétés africaines et occidentales, mais aussi les

modifications des regards. Elle devrait favoriser une meilleure compréhension de l'Autre, de la pluralité de notre société, incluant toutes les différences dans une plus grande fraternité.

Afin de permettre à l'association de mener à bien cette exposition, la Ville de Lyon souhaite lui apporter une aide financière de 3 500 €, pour un budget prévisionnel 2016 de 19 500 €.

Pour l'année 2015, cette association n'a bénéficié d'aucune subvention.

Subvention proposée : 3 500 €.

7 – A LERPT LIBRE

Créée en 2008, l'Association A LERPT LIBRE a pour objet de développer et de valoriser l'expression vocale, corporelle et picturale.

En 2016, cette association interviendra parmi d'autres dans le cadre de la manifestation « Le Printemps des Chœurs 2016 » aux côtés de la Fondation de Fourvière. Il se déroulera dans la crypte de la Basilique de Fourvière, les jeudi 31 mars, vendredi 1^{er} avril, samedi 2 avril, jeudi 7 avril, vendredi 8 avril et samedi 9 avril 2016.

Pour mémoire, la contribution de l'association pour cette action s'élève à 1 000 € sur un budget prévisionnel d'environ 10 000 €.

Au titre du soutien de cette action et compte tenu de son intérêt, la Ville de Lyon souhaite lui apporter une aide de 800 €.

Pour l'année 2015, cette association n'a bénéficié d'aucune subvention.

Subvention proposée : 800 €.

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 5^e, 7^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. Les subventions de fonctionnement suivantes sont allouées aux associations ci-dessous, pour un montant global de 12 800 € :

De Condate à Lyon Confluent (2 ^e arrondissement)	1 800 €
Historical-Cities.org (5 ^e arrondissement)	1 000 €
Orgue en jeu (5 ^e arrondissement)	3 000 €
Association des Musées de la civilisation gallo-romaine (fonctionnement général) – (5 ^e arrondissement)	1 000 €
Association des Musées de la civilisation gallo-romaine (projet) – (5 ^e arrondissement)	500 €

Association du Carillon Rhônalpin	1 200 €
Association du Musée africain de Lyon (7 ^e arrondissement)	3 500 €
A LERPT LIBRE	800 €

2. La dépense correspondante, soit 12 800 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, enveloppe Fonds d'Intervention du Patrimoine (FIP), programme PATRIMOIAC, opération SOUTPATR, ligne de crédit 42695, nature 6574, fonction 324.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN